



CADRE DE SANTE Unité d'Admission Psychiatrique du secteur B Camille CLAUDEL

POLE DE PSYCHIATRIE

<u>Présentation de l'établissement</u>

Au pied des Pyrénées ariégeoises, à une heure de Toulouse, proche des stations de ski, à 2 heures de la Méditerranée et à 3 heures de l'Atlantique, le Centre Hospitalier Ariège Couserans (CHAC) bénéficie d'un cadre de vie exceptionnel.

Le Centre Hospitalier comprend plus de 1000 salariés, dont une soixantaine de médecins, 3 Pôles Cliniques (Psychiatrie, MCO et médicotechnique, Gériatrie et réadaptation), des activités diversifiées : Médecine, Chirurgie, Obstétrique, Urgences, SMUR, SMC-SIR, Unité Ambulatoire, Consultations, Centre de Réadaptation Neurologique (CRN), SSR, CSG, UCC, UMG, USLD, Psychiatrie intra et extra de l'Ariège, une filière médico-sociale avec une Maison Départementale de l'Autonomie, trois EHPAD et une MAS, un plateau technique complet avec Laboratoire, Pharmacie et Scanner et une équipe d'une vingtaine de rééducateurs pluridisciplinaires. S'ajoutent également, des équipes sociales, éducatives et psychologiques.

Le CHAC dispose d'une Unité Centrale de Production avec un restaurant, une blanchisserie, une équipe technique, informatique et des services supports administratifs.

Description des services et du poste

Titre de la fonction : cadre de santé

<u>Unité</u>: l'UAPB, Unité d'Admission Psychiatrique du secteur B, est une unité de 24 lits accueillant des patients présentant une pathologie psychiatrique aigue nécessitant pour un temps limité des soins et une surveillance médicale constante.

<u>Pôle :</u> Psychiatrie générale <u>Grade :</u> Cadre de santé Responsables hiérarchiques : Coordonnateur général des soins, cadre soignant du pôle de psychiatrie

Liaisons fonctionnelles:

- toutes les unités du pôle de psychiatrie, intra et extra hospitalières. Le cadre de l'UAPB entretiendra toutefois des liaisons fonctionnelles fortes avec son homologue du pavillon Gaétan de Clérambault (UAPA)qu'il remplacera durant ses absences (organisation en binôme).
 - toutes les unités du pôle MCO
 - les urgences du CHIVA et du CHAC
 - le bureau des admissions psychiatriques, les services logistiques, techniques et les services des tutelles
 - l'équipe pédagogique des IFSI/IFAS de Pamiers et Saint-Gaudens
 - la maison d'arrêt de Foix
 - toutes structures sociales et médico-sociales du territoire de l'Ariège Zone d'autonomie : l'unité et l'équipe de l'UAPB.

CONTENU DU POSTE

<u>Mission 1</u> Assurer la qualité et la continuité des soins par la prise en charge globale de la personne soignée

Activités:

- Elaborer le projet de soins
- Coordonner les soins
- Veiller à la sécurité des soignés et des soignants
- Faire appliquer les textes en vigueur (textes réglementaires, protocoles, procédures...)
 - S'assurer de la qualité de l'accueil et de l'information des patients et des familles
 - Planifier et optimiser l'occupation des lits

Mission 2: Gestions des ressources

Activités:

- rendre efficient les moyens humains et matériels attribués à l'unité
- assurer la gestion des effectifs
- réaliser les plannings mensuels (prévisionnels et réels) sur Agiletime
- gérer l'absentéisme en collaboration avec le cadre soignant du pôle de psychiatrie et les cadres de santé des autres unités du pôle
- transmettre au cadre soignant de pôle l'absentéisme prévisionnel (congés maladie, congés maternité...)
- réaliser les entretiens annuels d'évaluation
- faire émerger les besoins de formation au cours de l'entretien d'évaluation
- inscrire les agents aux formations obligatoires institutionnelles
- formaliser le plan de formation de l'unité (projet de formation de l'unité, demandes individuelles)
- organiser l'accueil des nouveaux agents et l'encadrement des stagiaires
- réajuster les fiches de poste

- -responsabiliser les soignants : référent qualité, référent douleur, référent hygiène et référent pharmacie
- superviser et valider les commandes des consommables
- établir le plan d'équipement en priorisant les demandes et en assurer le suivi
- analyser les tableaux de bords institutionnels et justifier les recettes et les dépenses directes de l'unité
- rédiger le rapport d'activité
- -diffuser l'information : organiser des réunions d'équipe régulièrement, participer aux réunions du pôle et institutionnelles

Mission 3: Continuité des prestations

Activités:

- organiser et coordonner les prises en charge
- s'assurer de la conformité des documents relatifs aux soins sans consentement
- organiser les interventions des soignants dans les unités rencontrant des difficultés dans la prise en charge de patients notamment lors des états d'agitation
- assurer le contrôle et le suivi de la qualité et de la sécurité des soins et des activités paramédicales de l'unité
- participer de façon active à la démarche de certification
- repérer, analyser les dysfonctionnements et mettre en place les actions correctives ; en rendre compte au cadre soignant du pôle et au coordonnateur général des soins
- initier l'évaluation des pratiques professionnelles paramédicales
- formaliser les actes réalisés par les soignants, réaliser des protocoles, veiller à leur application et développer la traçabilité des actes

Mission 4: Projet

Activités:

- participer au Conseil de pôle et à l'élaboration du projet de pôle,
- décliner au sein de l'unité le projet de pôle et le projet médico-soignant
- élaborer le projet de l'unité en collaboration avec le médecin responsable de l'unité
- veiller au respect de la qualité des soins dispensés dans l'unité, en participant à leur organisation, à leur mise en place, leur évaluation et en contrôlant l'utilisation des moyens mis en œuvre (techniques de soins, protocoles, règles d'hygiène).
- accompagner l'équipe soignante dans les changements
- vérifier la réalisation des objectifs fixés en proposant des indicateurs pertinents et inciter aux réajustements nécessaires.
- veiller au respect de l'éthique en mobilisant les équipes autour des valeurs retenues dans les projets. Prendre en compte les attentes et les besoins des patients : accueil, prise en charge globale du patient

- favoriser et accompagner la mise en œuvre des projets institutionnels dans son pôle : Dossier Patient Informatisé, raisonnement Clinique, encadrement des stagiaires...
- mettre en œuvre des actions d'animation et d'accompagnement en lien avec l'enveloppe sociale

Mission 5: D'expertise et/ou transversale

Activités :

- contribuer à la vie de l'établissement
- participer à des groupes de réflexion institutionnels
- participer à des études et des audits
- participer à des instances
- développer une expertise et la mettre à la disposition des autres professionnels

RESPONSABILITES SIGNIFICATIVES ET RESULTATS CLES

- rigueur dans la gestion des moyens et des ressources,
- gestion et interprétation des indicateurs d'activité
- contrôle et suivi de la qualité et de la sécurité des soins et activités paramédicales
- gestion des lits optimisée en lien avec le cadre de santé chargé de la gestion des lits sur le pôle
- absence de reliquats (ou toujours justifiés)
- cohésion d'équipe
- qualité et sécurité de la prise en charge des patients

MOYENS

- logiciel de gestion des plannings
- tableaux de bord : suivi des dépenses, relevé de l'activité
- rapport d'activité
- réunions institutionnelles, de pôle
- actions de formation

EXIGENCES DU POSTE

Horaires: 9H/17H + astreinte

Amplitude: 8H

<u>Repos</u>: SD et jours Fériés Temps partiel: non

Exigences physiques: non

Environnement:

- risques infectieux possibles : oui

- risques toxiques: non

risques physiques (rayons) : nonautres risques : violence, agressivité

Exigences relationnelles:

contact avec les malades : ouicontact avec le public : oui

- travail en équipe : oui

- poste isolé: non

COMPETENCES REQUISES

Savoir:

- maîtrise du cadre législatif et réglementaire relatif aux soins sans consentement
- maîtrise de la démarche de certification HAS des établissements de santé
- gestion des ressources humaines
- management d'équipe
- conduite de projet et de changement
- techniques de communication
- évaluation des pratiques professionnelles
- aestion des risques
- analyse des tableaux de bord

Savoir-faire:

- concevoir et mettre en œuvre un projet d'unité avec le corps médical en liaison avec les projets d'établissement,
- optimiser l'utilisation des ressources humaines et logistiques allouées au regard des variations de l'activité et des priorités,
- exploiter les tableaux de bord et les indicateurs de l'activité et de la qualité de la prise en charge des patients,
- élaborer et mettre en oeuvre des procédures et protocoles en application des textes réglementaires et des recommandations,
- animer et mobiliser une équipe,
- collaborer avec le médecin responsable de l'unité,
- collaborer avec les autres cadres de santé et la hiérarchie,
- préparer et conduire des réunions,
- fixer des objectifs et évaluer les résultats,
- gérer et participer au développement des compétences professionnelles des agents,
- traiter et résoudre les situations conflictuelles,
- choisir des moyens adaptés pour communiquer,
- maîtriser l'outil informatique.

Savoir-être:

- écoute,
- sens des responsabilités
- capacité à s'adapter et à gérer son stress
- garder une distance professionnelle
- avoir une attitude pédagogique.

NIVEAUX REQUIS

Aptitudes, caractéristiques personnelles :

- leader du groupe,
- équilibre psychique
- authenticité
- curiosité intellectuelle,
- capacité d'organisation
- dynamisme.

Formation initiale:

- diplôme d'Etat Infirmier ou de rééducation
- diplôme d'Etat de Cadre de Santé

ou possibilité de positionnement préalable en « faisant fonction cadre de santé » sous condition d'expérience dans cette discipline et d'engagement à présenter le concours d'entrée à l'IFCS.

Poste ouvert aux agents titulaires de la Fonction Publique (Fonctionnaires) ou aux agents contractuels (CDD ou CDI). Débutant accepté: un parcours cadre institutionnel est proposé en interne avec un tutorat et des modules de formation en lien avec l'ANFH.

Poste à pourvoir rapidement.

<u>Contacts</u>: Candidatures à envoyer au secrétariat de la Direction des soins par mail à <u>secretaire.drh@ch-ariege-couserans.fr</u> ou par courrier à Centre Hospitalier Ariège Couserans – Direction des soins – BP 60111 – 09201 SAINT-GIRONS Cedex. Téléphone: 05.81.09.14.40